

ce soir, à la satisfaction de la Chambre et des électeurs de mon comté, que ces prétentions des honorables membres de la gauche ne reposent sur aucun fondement solide.

S'ils n'étaient pas instruits, s'ils manquaient de connaissances, s'ils n'avaient pas l'expérience parlementaire pour se réprimer, j'aurais pour eux une certaine indulgence. Mais ces messieurs, et nul ne saisit mieux qu'eux le sens d'un fait, expriment la prétention étonnante qu'ils avaient conclu un engagement avec le gouvernement de Sa Majesté, et que le contrat concernant le service rapide de l'Atlantique n'avait plus qu'à être signé et accepté par ce pays. Je crois pouvoir démontrer que cette assertion est sans fondement. On l'a pourtant faite non pas une, ni deux, mais maintes fois dans différentes parties du Canada. On a répété maintes fois que le contrat concernant la ligne rapide avait été passé avec les MM. Allan, que le gouvernement anglais l'avait accepté, et qu'il n'avait plus qu'à être approuvé par ce pays. Je citerai les paroles mêmes prononcées par l'honorable député d'York, N.-B. (M. Foster). Parlant du gouvernement actuel, voici ce qu'il disait peu après sa formation :

Il a trouvé à sa portée, à son avènement, un contrat prêt à être signé, qui aurait fait fonctionner un service océanique rapide en juillet dernier.

L'honorable chef de l'opposition (sir Charles Tupper) s'exprima en termes encore plus formels. Après avoir qualifié le projet de magnifique, il dit :

Le gouvernement anglais se joignait au Canada et accordait £75,000 sterling par année pendant dix ans pour nous permettre d'avoir un service rapide sur l'Atlantique, et l'on était prêt à signer le contrat Alors que ce contrat était prêt à être signé, il ne le fut pas, bien que le gouvernement anglais fût parfaitement satisfait.

Ce que je veux énoncer, et très brièvement, c'est que le gouvernement anglais n'avait pas même considéré le document qu'on lui avait soumis. Ce document n'a jamais été un contrat ; tout au plus a-t-il été une soumission, ayant en vue un contrat il est vrai, mais si unilatéral que les entrepreneurs avaient un délai de plusieurs mois pour s'engager tandis qu'ils voulaient que ce pays s'obligeât immédiatement. C'était une simple proposition tendant à obtenir le droit d'option d'exécuter l'entreprise. Je sais qu'on ne l'a jamais soumis à la commission du trésor du gouvernement de Sa Majesté, et que le ministère des Colonies, non plus, ne l'a jamais pris en considération ; et je ne crois pas même que celui-ci en ait jamais pris communication. C'est avancer beaucoup, mais j'ai lieu de prétendre que mon assertion est exacte. Je le demande, comment l'honorable chef de l'opposition et son premier lieutenant peuvent-ils affirmer, d'une façon réfléchie et formelle, ça et là dans le pays, qu'ils avaient conclu avec le gouvernement de Sa Majesté un arrangement à qui il ne

M. DOBELL.

manquait plus que le consentement du Canada pour être mis à exécution ? Je crois parfaitement exact ce que je dis là.

Je veux dire encore un mot au sujet de ce contrat. Je préférerais beaucoup n'avoir pas à signaler la chose, mais j'y suis forcé par les remarques de l'honorable chef de la gauche. D'après les *Débats*, il a dit que ce gouvernement avait fait un gaspillage en envoyant au-delà de l'océan des hommes négocier un contrat concernant une ligne rapide. Comme je suis le seul homme qu'on ait ainsi envoyé à cette fin en Angleterre, je sens nécessairement que je dois me défendre en cette Chambre, et je pense qu'il me sera aisé de démontrer que ce gaspillage a été très restreint. Il est parfaitement vrai que j'ai traversé trois fois l'Atlantique. Je ne dirai pas que j'en ai éprouvé parfois de graves inconvénients personnels, mais j'ai toujours entrepris ce voyage de bon cœur, car je désirais fortement voir ce projet heureusement aboutir. Comme je viens de le dire, je ne crois pas que mes efforts dans ce sens aient fait perdre beaucoup d'argent au trésor public. C'est par la comparaison qu'on constate s'il y a eu prodigalité ou économie, et il est nécessaire de mettre en regard une dépense avec une autre pour pouvoir juger s'il y a eu gaspillage. Il ne sera pas nécessaire d'insister sur la comparaison que je vais faire. L'honorable chef de l'opposition, encore vêtu de l'auguste fonction de haut-commissaire du Canada en Angleterre, a quitté Londres pour se rendre ici et y a accepté peu après le poste honorable de chef du gouvernement. Or, je vois qu'il a réclamé de ce pays une somme de pas moins de \$1,762 pour les frais de ce voyage. Je désire mentionner seulement que les dépenses de celui qui a fait six fois un voyage identique dans les intérêts de l'établissement de la ligne rapide ne furent rien comparativement. Il devrait donc être le dernier homme en cette Chambre à signaler qu'on a gaspillé de l'argent public en cherchant à réaliser ce projet de ligne rapide.

J'ajouterai un mot seulement au sujet de cette entreprise. L'honorable député dit que nous l'avons abandonnée. Or, il se trompe ; nous ne l'avons pas abandonnée ; mais aujourd'hui le prix du fer et de l'acier a augmenté au point que le coût de ces vapeurs rapides est de plus du double de ce qu'il était il y a deux ou trois ans, et de ce qu'il sera, je crois, d'ici à quelques années. Nous devons voir baisser beaucoup le prix des matériaux. Non seulement ce prix est beaucoup trop élevé pour qu'on puisse entreprendre la réalisation d'un semblable projet aujourd'hui, mais dans tous les chantiers de construction de navires on est exclusivement occupé, ou à peu près, par le temps qui court, à exécuter des travaux pour le gouvernement de Sa Majesté, ce qui empêche toute tentative raisonnable d'accomplir ce projet de ligne rapide.

Rien ne peut nous faire plus d'honneur et plus de bien, rien ne peut faire plus prompte-